BPCE Mutuelle, une offre ambitieuse à la mesure de vos attentes, en constante évolution !

Bientôt centenaire, BPCE Mutuelle fait historiquement partie du paysage de nos entreprises ! Elle n'a pourtant rien d'une vieille dame tranquille, bien au contraire.

Vos représentants à la Mutuelle connaissent parfaitement vos besoins et travaillent à longueur d'année à la construction d'une couverture complémentaire santé de grande qualité, capable de s'adapter rapidement pour répondre aux évolutions réglementaires ou environnementales. Ainsi, les adhérents et leurs ayants droits bénéficient de prestations « taillées sur mesure », mises en œuvre par et pour les salariés et retraités du Groupe BPCE.

Pour BPCE Mutuelle, l'année 2017 ne déroge pas à la règle. Nos travaux en vue de l'amélioration de la couverture complémentaire santé se poursuivront tout au long de l'année. Plusieurs pistes sont d'ores et déjà en cours d'exploration :

- L'adhésion à de nouveaux services du réseau Santéclair ;
- La création de nouvelles prestations santé ;
- La mise en place d'une surcomplémentaire volontaire 100 % BPCE Mutuelle ;
- La proposition d'une couverture obsèques mutualiste.

Évolution des garanties et apport de nouveaux services intégrés aux contrats se font à cotisations égales, faut-il le rappeler ! Notre volonté affichée d'enrichir chaque année l'offre BPCE Mutuelle exige une parfaite maitrise des équilibres budgétaires. L'excellence des ratios de solvabilité de notre Mutuelle atteste de notre bonne gestion.

Nous savons combien le coût de la santé peut peser dans le budget des ménages avec des actes toujours plus techniques et plus onéreux, dans un contexte de désengagement progressif de la Sécurité sociale. Notre Mutuelle joue donc un rôle de plus en plus important pour notre santé et notre « porte-monnaie ». C'est pourquoi la limitation du reste à charge pour les adhérents demeure notre objectif prioritaire.
Au-delà de la problématique financière, BPCE Mutuelle offre des services adaptés facilitant le quotidien des adhérents lorsque la maladie survient.

Si BPCE Mutuelle répond encore aujourd'hui pleinement aux attentes des salariés et retraités, c'est qu'elle a su se développer en se modernisant tout en restant à l'écoute de ses adhérents. Les Délégués et administrateurs soutenus par le Syndicat Unifié-Unsa ont toujours su faire face à leurs responsabilités dans la gestion de la Mutuelle et impulser la dynamique nécessaire à l'évolution positive de l'offre BPCE Mutuelle.

Forts de cet héritage qu'ils entendent pérenniser, les candidats soutenus par le Syndicat Unifié-Unsa s'inscrivent dans la préservation de valeurs fortes que sont le partage et la solidarité.

Hervé TILLARD,
Président BPCE Mutuelle

CONCEPTION : www.neffic.com - 2017

COMMENT VOTER ?

Votez en ligne : www.bpcemutuelle.webvote.fr
Assistance : 02 96 50 51 60

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX BPCE MUTUELLE

VOTEZ !

27 MARS AU 14 AVRIL 2017

Des faits, pas des promesses en l'air !

Syndicat Unifié UNSA GROUPE BPCE

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX BPCE MUTUELLE

27 MARS AU 14 AVRIL 2017

Bien présents au rendez-vous !

Syndicat Unifié UNSA GROUPE BPCE

Une légitimité incontestable… pour relayer une idée qui vient de loin !

En créant l'amicale du personnel des Caisses d'épargne en 1918, ces quelques militants dans l'âme, convaincus de la nécessité d'une société de secours mutuels dans leur communauté professionnelle, posaient un acte fort, au lendemain d'un conflit qui laissait de nombreuses veuves et orphelins.

Imaginaient-ils que leur profession se développerait dans les proportions que nous connaissons aujourd'hui sous le périmètre du Groupe BPCE ?
Espéraient-ils que la graine qu'ils venaient de planter allait donner ce que nous appelons aujourd'hui BPCE Mutuelle ? Certes non…

DÉTERMINATION ET CLAIRVOYANCE

Et l'idée serait restée une initiative sympathique mais éphémère sans leur détermination relayée par celle de leurs successeurs soutenus par le Syndicat Unifié. L'aventure s'est poursuivie au fil des ans et des décennies sous plusieurs dénominations SOMACEP, MNCE et BPCE Mutuelle… chacune de ces appellations correspondant à une évolution majeure de la mutuelle. Comme chaque organisme vivant, cette société de personnes a dû s'adapter à un environnement fluctuant qui fait la part belle aux sociétés de capitaux. Une réglementation sans cesse plus précise et exigeante, un désengagement continu du régime général, que certains trouvent encore trop timide, ont conduit à la disparition de nombreuses mutuelles par fusions et rapprochements successifs. Notre mutuelle s'est adaptée à tout cela en conservant son autonomie et en délivrant une qualité de service inégalée, associée à une solidarité sans faille et à un niveau de cotisation raisonné. Les méthodes comparatives disponibles en attestent, plaçant notre mutuelle au sommet des podiums.

« PROTÉGÉ PAR LES SIENS » : QUELLE MEILLEURE GARANTIE ?

Pourtant, la vie de cette gaillarde centenaire n'a pas été un long fleuve tranquille mais les militants que nous avions délégués à sa gestion ont toujours su faire les choix préservant cet outil extraordinaire au service de notre santé. Les candidats que le Syndicat Unifié-Unsa soutient s'inscrivent dans cette lignée de femmes et d'hommes, convaincus des vertus du mutualisme et qui se relayent depuis 99 ans pour faire de BPCE Mutuelle la complémentaire santé d'une collectivité professionnelle toute entière.

Si ce n'est pas là une légitimité incontestable, cela y ressemble fort !

Bernard CHARRIER,
Secrétaire général
du Syndicat Unifié-Unsa

VOTEZ !
ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX BPCE MUTUELLE
27 MARS AU 14 AVRIL 2017

HIER ET AUJOURD'HUI

Un bilan dont nous sommes fiers

C'est au sortir de la première guerre mondiale que notre Mutuelle puise ses origines. Que de chemin parcouru depuis. Engagée, solidaire, solide et responsable, dédiée aux salariés et retraités du Groupe BPCE ainsi qu'à leurs proches, elle accompagne chacun au quotidien.

BPCE Mutuelle, une vraie mutuelle

Adhérente de la Mutualité Française, elle en partage les valeurs. Transparente et sans but lucratif, ses frais de gestion sont réduits et ses excédents utilisés au profit des adhérents, garantissant des prestations au plus juste prix. Non discriminante, elle accepte de couvrir chacun d'entre nous, quel que soit notre âge et notre état de santé. Les Délégués, élus par les adhérents, font vivre l'Assemblée générale, instance souveraine qui délègue la gestion au Conseil d'administration. Ce bilan est aussi le leur.

Des prestations couvrant les besoins exprimés

Une gamme de contrats santé collectifs ou individuels, mais aussi des couvertures à adhésion volontaire :

- Une surcomplémentaire santé à plusieurs niveaux de garantie ;
- Une couverture dépendance mutualiste Mutex ;
- Une assurance sur prêt CNP au rapport qualité/prix exceptionnel.

Un niveau de satisfaction qui parle

L'enquête menée auprès des adhérents en 2016 révèle :

Les points positifs majeurs

- Délai de remboursement ..... 91 %
- Devis en ligne ..... 93 %
- Qualité accueil téléphonique ..... 91 %
- Délai de mise en relation ..... 87 %

Les services

- Sentiment d'être suffisamment accompagné : 75%
- Réactivité des interlocuteurs aux sollicitations : ..... 82 %

Les axes d'amélioration pesant sur la satisfaction globale

- Etendue des garanties ..... 60 %
- Niveau des remboursements : 58%
- Niveau d'information : 66%
- Support d'information : 72%

Enquête entreprises

- Les entreprises (correspondants et responsables RH, administrateurs, secrétaires de CE) sont globalement très satisfaits avec un taux de recommandation de 97% !

Solidité financière exemplaire, gestion saine et agile

BPCE Mutuelle est une structure :

- **Souple :** sa taille humaine lui permet de « faire du sur mesure », d'être réactive dans ses décisions et ses évolutions ;
- **Experte :** dotée des compétences indispensables à la bonne gestion (finances, risques, contrôle) et d'un progiciel performant ;
- **Solide :** grâce à des équilibres financiers exemplaires qui autorisent l'arrivée d'autres adhérents (ex. Banques populaires, Natixis…) ;

La solidarité n'est pas un vain mot

A BPCE Mutuelle, la solidarité est une réalité qui s'exprime sous plusieurs formes.

- Les jeunes salariés ont souvent un budget très serré. On leur rembourse un semestre de cotisation, après un an d'adhésion ;
- Les retraités aux plus faibles revenus (20% de la population), voient leurs cotisations allégées grâce à un fond spécifique dédié ;
- En cas de maladie ou d'accident de la vie, notre Mutuelle vient en soutien (financier ou psychologique) des adhérents qui peinent à faire face, grâce à un fond spécifique et un assistant social ;
- La commission sociale intervient pour secourir les adhérents en situation difficile : elle a étudié 244 demandes d'intervention sociale sur 2015-2016.».

BPCE Mutuelle en quelques chiffres

1/2
1 salarié sur 2 du Groupe est adhérent

71
Entreprises adhérentes

132 000
Bénéficiaires

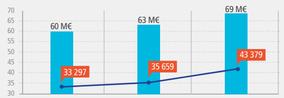

TITULAIRE	SUPPLÉANT	TITULAIRE	SUPPLÉANT	TITULAIRE	SUPPLÉANT	TITULAIRE	SUPPLÉANT
BIROT Joëlle CEAPC	MOLERES Nathalie CEAPC	CAPPICOT Hervé CEAPC	CANAUD Philippe CEAPC	MELLADO Catherine CELC	LEVERT Sandrine CELC	JANNETTA Françoise CELDA	DELARBRE Sébastien CELDA
GARDEN Cécile CEAPC	ARNOULD Gilles CEAPC	PARROT Frédéric CEAPC	PAJEAU Patrick CEAPC	MASSET Carole CELCA	JOBERT Dominique CELCA	GIRARD Stéphanie CEMP	DESHONS Jean-Luc CEMP
REGNAULT Joël CEPAL	MAYERAS Cédric CEPAL	CHANUT Marc CEPAL	LACAUD Séverine CEPAL	ZGAJNAR Georges CELDA	CHANNAC Michel CELDA	TRAORE Marie-Estelle CENFE	DUPONT Hélène CENFE
NOUVEL Michèle CEBPL	FRABOULET Sabine CEBPL	LETHEREAU Fabienne CEBPL	GERARD Catherine CEBPL	MARTINEZ Philippe CEMP	QUENIART Stéphanie CEMP	GANDINI Cédric CEN	LEBRASSEUR Rémi CEN
STEPHAN Loic CEBPL	PAILLARD Nathalie CEBPL	PASCAL Alain CECAZ	WAGNER-MICHEL Sandra CECAZ	BLANCHE Catherine CEN	PETIT Laurent CEN	COLLARD Carine CERA	DUMOLLARD Thierry CERA
CALVO Marie-Angèle CEIDF	AUMON Jean-Denis CEIDF	RIOLS Isabelle CEIDF	HAMON Thierry CEIDF	LEMARCHAND Christine CEN	DELBOS Véronique CEN		
GOMEZ Judith CEIDF	CAUVIN Stéphanie CEIDF	FERNANDEZ Marc IT-CE	CREMEL Helène IT-CE				

Les candidats que nous soutenons, des candidats qui comptent sur vous

Syndicat Unifié UNSA
GROUPE BPCE

DEMAIN

Diminuer encore votre reste à charge

Présenter un bon bilan ne suffit pas : encore faut-il pouvoir se projeter pour répondre toujours mieux aux attentes des adhérents, pour pérenniser cet outil de couverture santé et en faire bénéficier l'ensemble des salariés et retraités du Groupe BPCE. C'est l'ambition des Délégués régionaux soutenus par le Syndicat Unifié-Unsa. Avec la sagesse née de l'expérience acquise en tant que gestionnaires de BPCE Mutuelle, ils laissent à d'autres les listes de projets séducteurs mais irréalistes et choisissent de concentrer leurs efforts sur trois objectifs pertinents.

Les évolutions introduites en 2016, un atout pour demain

Des nouvelles garanties portant sur de nombreux domaines

- Hospitalisation
- Médecine courante
- Prothèses auditives
- Dentaire
- Optique
- Médecine douce

Développer Santéclair, sa qualité et ses avantages tarifaires

Depuis le 1er janvier 2016, vous avez accès aux services de Santéclair, un réseau de soins national qui allie qualité et baisse du « reste à charge »

- Des frais réels moins élevés, un coût pour la Mutuelle moindre, un reste à charge réduit pour les adhérents
- Certification de la qualité des soins et du matériel utilisé (optique, audioprothèse, dentaire…)
- Généralisation du tiers payant.
- 7000 partenaires de santé : opticiens, chirurgiens dentistes, implantologues dentaires, centres de chirurgie réfractive, audio prothésistes, diététiciens, ostéopathes, chiropracteurs.
- Tarifs négociés : monture -15 % ; verres -40 % ; audioprothèses : -40 % ; implants dentaires : -20 % ;
- Etude de devis

En 2016, pour la première année du service Santéclair, nombre des adhérents de BPCE Mutuelle ont apprécié l'offre proposée. Cela concerne :

- plus d'1/3 des dossiers « verres »
  - › Un reste à charge qui est 3 à 4 fois inférieur
- 1 dossier sur 4 pour « l'audioprothèse »
  - › Un reste à charge 2 fois moins élevé
- près de 10 % des dossiers « implants dentaires »
  - › Un reste à charge divisé par 2

Améliorer les prestations et apporter de nouveaux services complémentaires

- Instauration depuis le 1er janvier d'un service d'assistance, sans augmentation des cotisations : services multiples et variés, de l'aide à la personne au quotidien au soutien psychologique en passant par le soutien à l'aidant et l'accompagnement maternité, etc ;
- Services multiples et variés, de l'aide à la personne au quotidien au soutien psychologique en passant par le soutien à l'aidant et l'accompagnement maternité, etc ;
- Mettre en place un dispositif de « garantie obsèques » à adhésion volontaire sous une forme mutualiste ;
- Développer le Tiers-payant généralisé à l'ensemble des professionnels de santé, y compris ceux non adhérents à Santéclair ;
- Elargir le panier de soins « Médecine douce » ;
- Garantir le remboursement des frais de santé qui ont largement augmenté en 2 ans (hospitalisation, chambres individuelles, dépassements d'honoraires en particulier des médecins non signataires du Contrat d'accès aux soins) ;
- Proposer un dispositif de prévention (en France, 95 % des dépenses de santé concernent le curatif et seulement 5 % le préventif : nécessité de sortir de la logique « labo pharmaceutiques »).

Proposer un dispositif surcomplémentaire pour s'affranchir de Santé Plus

Les adhérents à BPCE Mutuelle peuvent augmenter le niveau des garanties santé depuis plus de 10 ans en souscrivant à un dispositif de surcomplémentaire à options. S'ils sont techniquement gérés par BPCE Mutuelle, ces contrats sont « fabriqués » par un courtier et un assureur privés. Ainsi, BPCE Mutuelle ne décide ni des prestations proposées, ni des cotisations.

Dans un contexte où les garanties du contrat des actifs ont beaucoup évolué, il est bon de se poser la question de la pertinence de maintenir ce type de contrat et quelles garanties y associer. Aujourd'hui BPCE Mutuelle est en mesure de proposer ce même type de contrat, réfléchi en interne par vos représentants, sans aucun intermédiaire à rémunérer. De quoi envisager des prestations adaptées au meilleur prix !

Notre Mutuelle joue un rôle de plus en plus important pour notre santé… et notre porte-monnaie !